

Les femmes auront-elles le droit de vote dans la France de demain ?

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: Article

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **32 (1944)**

Heft 653

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265073>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

M^{lle} Julie Dubuis, à Rossinière, Lina Delacrausaz, à Epalinges, et Fréda Péclard, à La Sallaz s. Lausanne.

Une nomination à Marcelin.

Pour remplacer comme directrice de l'Ecole ménagère rurale de Marcelin M^{lle} Berthe Rouffey, qui se retirera au printemps prochain, le Conseil d'Etat vaudois a désigné M^{lle} Agathe Salina, maîtresse ménagère à Cossonay.

M^{lle} Salina possède sa maturité fédérale, son diplôme des cours professionnels, son diplôme d'enseignement ménager; elle a fait un stage à Marcelin en 1934, a enseigné dès 1935 à l'Ecole ménagère de Moudon, et dès 1940 à l'Ecole ménagère de Cossonay.

« Bons de fêtes ».

L'œuvre des Bas-Fonds de l'Armée du Salut (Genève) nous prie d'informer nos lectrices que son traditionnel « Panier de Noël » des années d'avant-guerre a été remplacé, vu les circonstances, par des « Bons de fêtes » permettant l'acquisition d'articles d'épicerie contre tickets. Les misères à secourir sont grandes: aussi tous les dons en argent (compte de chèques postaux No 1.4084), vêtements, jouets, etc. sont-ils reçus avec reconnaissance par les Officières des Bas-Fonds, 45, rue Fendt.

Les femmes auront-elles le droit de vote dans la France de demain ?

D'après une correspondance d'Alger (source britannique), l'un des points communs aux deux projets qui fixent le régime transitoire de la nation, avant que puisse être convoquée une Constituante, serait que les femmes aient le droit de vote. Et s'il y a un cas où cela est pure justice, c'est certes celui-ci !

Nous revendiquons toujours le suffrage féminin indépendamment de toute activité méritoire, parce qu'il est un droit en lui-même. Mais quand ce droit vient s'étayer sur tant d'activités multiples, tant de dévouements, tant de douleurs aussi, de sacrifices et de morts — alors vraiment on n'aurait pas compris que la France de demain — et non d'après-demain, car, aux termes de cette correspondance, des élections communales devront avoir lieu sans attendre la libération du territoire — on n'aurait pas compris que la France de demain ne fasse pas le geste que nous attendons toutes d'elle.

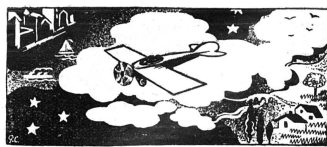
Demandez

le MOUVEMENT FÉMINISTE

dans les kiosques de l'

AGENCE NAVILLE

Le Consommateur
soucieux de ses Intérêts
fait ses achats à la
COOPÉRATIVE



Correspondance

50 ou 70 % de laine ?...

Nos lecteurs auront relevé dans nos précédents Petit Courrier les observations de deux de nos lectrices, Ebaubie et Ahurie, qui avaient stupéfaites les dispositions d'une récente ordonnance fédérale, stipulant que les tissus pour hommes étaient autorisés à contenir 70 % de laine, alors que ceux destinés aux femmes, civiles ou militaires, ne pouvaient pas en comprendre plus de 50 %. Cette inégalité de traitement suivant le sexe, même dans le domaine des étoffes ! n'a pas manqué d'ailleurs de frapper d'autres journaux, comme le prouvent des coupures de presse qui nous sont parvenues, notamment de la Sentinelle (Chaux-de-Fonds) et de la Tribune de Genève.

C'est pourquoi, voulant connaître les causes officielles de cette nouvelle « discrimination », nous nous sommes adressées en haut lieu. La réponse suivante de la Centrale fédérale de l'économie de guerre vient de nous parvenir, avec prière d'en faire connaître le contenu à nos lectrices et lecteurs. Ceux-ci déduiront eux-mêmes leurs conclusions des explications que l'on nous donne ! (Réd.).

Après nous avoir fait remarquer que l'ordonnance No 23 T. de l'OGIT, entrée en vigueur le 1^{er} novembre dernier, n'innove pas, puisqu'elle

ne fait que reproduire les dispositions d'une ordonnance précédente No 17 T. du 24 avril 1942, le Secrétariat du Service d'information de la Centrale nous fournit les motifs des considérations qui ont inspiré le législateur, lorsqu'il a décrété que les vêtements masculins devaient contenir 70 % de laine et les vêtements féminins 50 % seulement :

a) l'on a de tout temps fabriqué des tissus de qualité plus lourde et plus durable lorsqu'ils étaient destinés à la confection de vêtements masculins.

b) les vêtements masculins sont beaucoup moins soumis aux fluctuations de la mode.

c) leurs propriétaires les portent beaucoup plus longtemps.

d) ils exigent d'eux une plus grande résistance à l'usure.

e) ils les portent davantage pour du travail et des occupations qui les exposent plus fréquemment aux intempéries.

f) les hommes portent toute l'année des vêtements de laine, alors que les femmes n'en portent généralement que pendant la saison froide.

Mais ceci posé, vient toute une série de cas d'exonération, qui nous font nous demander s'il était vraiment bien nécessaire d'édicter ces ordonnances 17 et 23 T. vu toutes les possibilités de permission qui s'offrent à nous ? Nous les résumons ci-après :

a) Les fabricants sont autorisés à ajouter de la laine dite de « renaissance » (nous avons notre ignorance en ce domaine !) aussi bien aux tissus destinés aux hommes qu'à ceux destinés aux femmes, d'autant plus que cette laine se trouve, paraît-il, en abondance.

b) De plus les importations en laine de tonte

étant interrompues depuis longtemps, force est aux fabricants de vêtements masculins de se contenter de tissus ne comprenant pas plus que les nôtres, 50 % de laine de qualité.

c) Les tissus de laine importée peuvent être employés indifféremment pour les vêtements de nos frères, parents et amis et pour les nôtres.

d) Les vêtements de ski peuvent tous contenir 70 % de laine de tonte qu'ils soient destinés à des hommes ou à des femmes.

e) Mieux encore: si certains de nos vêtements suivent moins que d'autres les fluctuations de la mode et doivent résister à une plus forte usure (le texte officiel dit « jaquette », mais nous supposons qu'il s'applique aussi bien aux costumes tailleurs, dont nous savons toutes que la jupe se lustre ou même se troue avant la jaquette), nous sommes autorisées à employer pour eux des tissus à plus de 50 % de laine. Décidément, nous voilà rassurées et reconfortées.

Reste le point délicat des uniformes de nos Services complémentaires féminins: or, le port de ceux-ci n'est pas obligatoire pour elles, mais seulement, si nous sommes bien informées, le journaux de service. Il paraît cependant que celles de nos S. C., qui accomplissent un service spécialement pénible pour elles et pour leurs vêtements, peuvent obtenir une capote et un bonnet de police de même qualité que ceux qui sont confectionnés pour la troupe. Mais ce que nous ne dit pas la réponse officielle, et que nous croyons savoir d'autre part, c'est que dans ces cas-là, ce sont elles qui le payent ? L'inégalité se trouverait donc, non plus dans la trame du tissu, mais dans le porte-monnaie ?...



Artistes vaudoises

Quel regret de n'avoir pu parler plus tôt, avant sa fermeture, de l'Exposition de la section de Lausanne de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs ! Car « l'Exposition de ces dames », comme disent ceux d'en face, était fort intéressante. C'est avec plaisir que l'on relève la tenue toujours meilleure de cette exposition collective. Il faut en attribuer le mérite aux artistes, toujours plus exigeantes envers elles-mêmes, et aussi au jury, que préside avec autorité la présidente de la section, M^{me} L. Contat-Mercanton.

Impossible de relever ici les noms de toutes les exposantes et de refaire le catalogue. Citons

simplement le beau portrait de jeune fille, d'une étonnante virtuosité, de Nanette Genoud; le portrait de M. N., de Violette Diserens, remarquable par sa franchise, a malheureusement été retiré pendant l'exposition; c'est dommage, car c'est une œuvre de valeur. Les fleurs de M^{me} Contat, de Violette Milliquet, de M^{me} Randin-Ecardon, sont de talent s'affirment et se mûrit, étaient remarquables. Les clairs paysages de la Broie de M^{me} Claire Battisti (Oron), ceux de Germaine Ernst (Lausanne) ou Saas-Fee de Mariette Guarnieri (Lausanne), le Soir d'été de M^{me} Macdonald-Jaccard, ceux de Claire Weber (Lausanne), méritent mieux que cette sèche énumération. Le dessin à l'encre de Chine, Eléphants, de M^{me} Huppmann-Vaibella (Montreux), a trouvé une acheteuse. Marguerite Steinlen, que chaque jour on prise davantage, avait une grande nature morte et des Cerises très réussies.

Dans les vitrines, de précieuses reliures de M^{me} L. Buenzo, de Lucy Weith, de M^{me} Rossel faisaient l'éloge de celles qui, en dépit de la rareté des matières premières, savent et veulent habiller ces compagnons de nos journées, dernier refuge de ceux qui croient encore en l'espèce humaine.

S. B.

(Publication retardée faute de place).

Que les fleurs de
Hirt sont donc belles !
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60

Papiers Peints
DUMONT
19 B° HELVETIQUE

Hélas ! la charmante Manon ne vivra pas longtemps, à vingt-quatre ans elle est emportée par la petite vérole. Elle laisse trois petites filles, dont l'une sera plus tard la femme d'H.B. de Saussure. C'est de la maison d'Ami Lullin au Creux de Genéthod, qui sera un jour la sienne, que le jeune savant contemplera souvent le Mont-Blanc. Ainsi, tout nous ramène à de Saussure et au Mont-Blanc.

M^{lle} d'Angeville, ou plutôt M^{me} la Comtesse d'Angeville, car elle était chanoinesse, est, comme on sait, la première femme qui soit montée au Mont-Blanc en 1838. C'était une curieuse personne au caractère mal défini par ses différents biographes. M^{lle} Engel a trouvé à la Bibliothèque Publique de Genève un précieux document, qui jette un jour nouveau sur cette personnalité déconcertante. Il s'agit d'un carnet de notes rédigées entre 1819 et 1822 et contenant aussi des extraits de lectures, comme on en faisait à cette époque. D'après ces extraits, M^{lle} Engel conclut que M^{lle} d'Angeville était féministe ! Un autre trait de caractère ressort de ces notes intimes, un aspect presque héroïque et militaire, enfin un esprit hautain, persuadé de sa propre valeur et assez pédant. M^{lle} d'Angeville brûle de s'imposer au public. C'est ainsi qu'elle trouvera moyen de se rendre illustre en montant au Mont-Blanc, puis elle publiera le récit de son ascension. Les guides de Chamonix, qui lui ont taillé 350 marches, exprimaient ainsi leur admiration pour son endurance: « Ce n'est pas une femme, c'est un diable ! » Il nous semble qu'ils avaient assez raison, malgré le nom angélique de l'héroïne.

Une troisième figure féminine, et bien fémi-

nine celle-là, c'est M^{lle} Aïssé, la belle Circassienne qui avait de nombreux amis à Genève. Sur elle aussi, le dernier mot n'est pas dit: sa destinée, ses portraits dont on n'a pas la liste complète, (il y en a un de Largillière), ses lettres, autant d'énigmes qui ne sont pas résolues. M^{lle} Engel nous dit que les billets de M^{lle} Aïssé trouvés dans les archives Tronchin sont bien quelconques et que leur style ne correspond nullement à celui des lettres qui ont été publiées. D'après l'auteur, ce serait peut-être bien Voltaire lui-même qui aurait enjolivé ces lettres avant de les livrer à la publicité. Le vieux malin a dû bien s'amuser de ce tour à sa façon.

Lady Wortley Montagu, venue à Genève en 1741, est une des curieuses figures du XVIII^{me} siècle anglais. Très cultivée, même érudite (à vingt et un ans elle traduisit Epictète), c'était aussi une grande voyageuse. En 1716, elle traverse l'Europe avec son mari, M. Wortley Montagu, nommé ambassadeur à Constantinople, et des rives du Bosphore, elle écrit des lettres d'un pittoresque éblouissant. Elle rapporte à Londres la méthode de l'inoculation qui la rendra illustre.

En Angleterre, Lady Wortley Montagu brille dans le monde politique et littéraire sous les règnes de Georges I et Georges II. Son esprit étincelant et dur lui vaut de nombreux ennemis, et ses contemporains ne nous ont pas laissé d'elle des portraits bien sympathiques. Brusquement, à 50 ans, elle quitte l'Angleterre et son mari, pour des raisons restées mystérieuses. Elle arrive à Genève avec l'intention d'y passer l'hiver. Elle se lie avec la famille Tronchin et spécialement avec Jean-Robert, l'auteur de la

fameuse Lettre écrite de la campagne. Cultivée, aimant à recevoir, il est l'hôte rêvé, pour Lady Wortley Montagu, qui a trouvé l'Italie maussade. Par contre, elle se loue des Genevois, de la simplicité et de la grâce de leur accueil. La chose vaut la peine d'être relevée. Mais l'instable voyageuse repart bientôt pour Avignon, où elle se fixera pour un temps. Ses Lettres d'Orient sont publiées, celles à J.-R. Tronchin sont restées inédites. Ces trois lettres font contraste avec l'œuvre de la brillante épistolière. On y sent toute la souffrance de la femme, à qui la vie de l'esprit ne suffit pas à remplir une existence sans but.

Remercions M^{lle} Engel de nous avoir révélé quelques-uns des trésors qui dorment dans des archives de famille, et d'avoir su mettre en valeur et situer dans leur temps ces brillantes apparitions en quête de renommée, et qui sont le plus souvent des femmes malheureuses et insatisfaites de leur sort.

Il y aurait encore beaucoup de choses à glaner dans ce livre consacré à la Suisse et ses amis; nos lectrices auront le plaisir de le découvrir, elles-mêmes.

Emilie TREMBLEY.

Livres reçus

GEISENDORF-DES GOUTTES: Savonarole le chevalier du Christ. Avec seize planches hors-texte et vingt-huit dessins d'Alex. Matthey. Editions Labor, Genève.

Dans la collection Les vainqueurs vient de paraître, ce beau livre qui campe la grande fi-

gure de Savonarole dominant l'Italie de son temps. Très érudite, cette étude approfondie du moine qui bouleversa tant d'âmes, qui suscita tant d'enthousiasme, de haine et d'amour, est, cependant une lecture qui n'a rien d'aride. Elle nous plonge dans l'histoire agitée de ce temps et de cette Italie divisée, dans les luttes sans merci entre les factions de Florence.

Contre les vices s'étalant avec impudence, contre la papauté d'alors et ses turpitudes, voici un homme qui ne craint que Dieu seul et qui tonne, du haut de la chaire, sans égards pour les grands de ce monde et les vengeances qu'il suscite. Avec une éloquence rude, incisive, foudroyante, il rassemble autour de lui les foules: les églises sont trop petites — même Ste-Marie des Fleurs — pour contenir ses auditeurs; aussi les femmes sont-elles exclues. Il semble bien, toutefois, que la cause principale de cette exclusion ait été le manque de place, sauf lorsqu'il s'agissait des affaires publiques, car de ce domaine, Savonarole a dit que les femmes n'avaient pas à s'en occuper !

Se sentant appelé d'En Haut à sa tâche de purificateur, dans la politique, dans la religion avilie, dans les mœurs, il lutta jusqu'au bout avec la même franchise crue, avec la même véhémence; seuls les supplices qui ont précédé sa mort lui arrachèrent par instants des aveux de faiblesse aussitôt rétractés.

La dignité, la noblesse, l'oubli total de soi-même — traits frappants chez ce grand homme, ils ressortent, outre que des faits, des nombreuses citations qui enrichissent cette biographie sans l'alourdir. Et admirant les nombreuses illustrations, on se sent comme envoûté par cette Italie